



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/15

Reçu en Préfecture le : 16/07/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 15 juillet 2015
D - 2015/321

Aujourd'hui 15 juillet 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Constance MOLLAT

Espaces culturels et musées de la Ville de Bordeaux. Nouveaux tarifs. Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de la séance du Conseil Municipal du 15 juillet 2014, vous avez autorisé Monsieur le Maire à instaurer de nouveaux droits d'entrée au sein des musées de la Ville de Bordeaux.

Par la suite, le dispositif *Pass Musées Bordeaux* a été mis en place par délibération du 27 octobre 2014.

La réflexion relative aux tarifs aujourd'hui appliqués par les musées et espaces culturels de la Ville s'est poursuivie afin de mettre à jour la tarification des diverses prestations proposées, notamment en matière de mise à disposition d'espaces. Les tarifs proposés ont été établis dans un double souci de cohérence :

- cohérence de la politique tarifaire entre les établissements culturels,
- cohérence vis-à-vis des pratiques observées sur le territoire.

I – Les tarifs relatifs aux mises à disposition d'espaces

25 premiers espaces susceptibles d'être loués à des fins tant réceptives que culturelles ont été identifiés, leur liste sera complétée au fur et à mesure des ouvertures de nouveaux espaces ; **les fiches correspondantes sont jointes à la présente délibération**. Les recettes générées par ces mises à disposition permettront de développer l'action culturelle de ces établissements.

Les nouvelles propositions tarifaires relatives aux mises à disposition d'espaces culturels s'articulent autour des principes suivants :

1 – Principes généraux

- Les mises à disposition sont subordonnées à la disponibilité de l'espace demandé et du personnel nécessaire, ainsi qu'aux contraintes du service.
- Aucune mise à disposition n'est possible au bénéfice d'une personne physique dans le cadre d'événements d'ordre privé (mariage, anniversaires, notamment).
- Les grilles tarifaires arrêtées ne concernent pas les demandes de tournage pour lesquelles un devis devra être établi.
- Lorsque la structure qui loue fait appel à une société de gardiennage privé, une copie du contrat doit être remise à la Direction référente.

Les tarifs sont exprimés TTC.

		Tarif A	Tarif B
Etablissements hors auditorium	Semaine avant 18h	Tarif de base <i>Ex. 100 €</i>	Tarif de base x 3 <i>Ex. 300 €</i>
	Semaine après 18h, week-ends & jours fériés	Tarif de base x 1,5 <i>Ex. 150 €</i>	Tarif de base x 3 x 1,5 <i>Ex. 450 €</i>
Auditorium	Semaine avant 18h	Tarif de base <i>Ex. 100 €</i>	Tarif de base x 5 <i>Ex. 500 €</i>
	Semaine après 18h, week-ends & jours fériés	Tarif de base x 1,5 <i>Ex. 150 €</i>	Tarif de base x 5 x 1,5 <i>Ex. 750 €</i>
Espaces culturels municipaux gérés par la DCAP	Forfait minimum	Tarif de base <i>Ex. 100 €</i>	Tarif de base x 6 <i>Ex. 600 €</i>
	Forfait hebdomadaire	Tarif de base x 1,25 <i>Ex. 125 €</i>	Tarif de base x 6 x 1,25 <i>Ex. 750 €</i>

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres associations et les sociétés commerciales.

2 – Exonérations

Les exonérations ne peuvent être accordées que sous réserve de l'accord exprès du Maire de Bordeaux dans les limites fixées ci-après :

- Aucune exonération n'est possible si la réalisation de l'objet de l'occupation donne lieu à des recettes dans le cadre d'actes commerciaux.
- Aucune exonération n'est possible pour les sociétés commerciales.
- L'exonération ne peut bénéficier qu'à des associations ou à des institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Ville de Bordeaux.
- La manifestation envisagée doit avoir un intérêt pour la Ville de Bordeaux.
- L'exonération ne peut concerner que la seule location. Elle exclut les dépenses directement exposées à l'occasion de la mise à disposition par la Ville.

II – Les tarifs relatifs aux prestations offertes par les établissements culturels

Il est proposé de fixer les tarifs suivants :

1 – Visites commentées (visites s'adressant à des particuliers, sur inscription individuelle) : prix d'entrée + 3 €.

- ⇒ Gratuité pour les titulaires de la *Carte jeunes* de la Ville de Bordeaux.
- ⇒ Gratuité pour les abonnés du Musée visité ou les adhérents de l'association des Amis du Musée visité.

2 – Visites guidées (visites sur réservation, s'adressant à des groupes préconstitués accompagnés d'un guide du musée) :

- ⇒ En semaine, pendant les heures d'ouverture du musée : prix d'entrée au tarif réduit par personne + 50 € par groupe.
- ⇒ Les week-ends et jours fériés, pendant les heures d'ouverture du musée : prix d'entrée au tarif réduit par personne + 65 € par groupe.

3 – Visites privées (la notion de visite privée s'entend comme la privatisation d'une visite d'un musée en dehors de ses heures d'ouverture) :

- ⇒ Groupes de moins de 25 personnes :
forfait de 500 € incluant le prix d'entrée au musée
+ frais techniques, de gardiennage et de nettoyage (sur devis)
- ⇒ Groupes de 25 personnes et plus :
forfait de 500 € incluant le prix d'entrée au musée
+ 25 € par personne à partir de la 26^e personne
+ frais techniques, de gardiennage et de nettoyage (sur devis).

4 – Outils d'aide à la visite (locations de Smartphone, tablettes...) :

- ⇒ 2,50 € par outil prêté.
- ⇒ Gratuit pour les abonnés du Musée visité ou les adhérents de l'association des Amis du Musée visité.
- ⇒ Gratuit pour les titulaires de la *Carte jeunes* de la Ville de Bordeaux.
- ⇒ Gratuit pour les moins de 18 ans au Musée d'Aquitaine dans le cadre du jeu *Quantum Arcana*.

5 – Ateliers pour enfants :

- ⇒ 5 € par participant.
- ⇒ Possibilité de réserver l'intégralité d'un atelier pour un tarif forfaitaire de 60 € pour un groupe allant jusqu'à 12 enfants + 5 € par enfant supplémentaire (goûter non fourni).

6 – Pass Musées Bordeaux perdu ou détérioré : remplacement d'une carte fixé à 2 €.

7 – Les conférences programmées au sein des établissements culturels sont d'accès libre.

8 – Visite de l'Entrepôt Lainé, hors présentation d'œuvres dans la nef centrale : le tarif applicable est celui arrêté dans le cadre de la délibération D-2014/390 du 15 juillet 2014 « collections permanentes hors expositions temporaires ».

9 – Mise à disposition de billets gratuits

Afin de permettre à chaque établissement de pouvoir accorder, à titre exceptionnel ou dans le cadre de partenariats, de donner des billets gratuits que le bénéficiaire pourra utiliser quand il le souhaite, un volume de 150 billets gratuits par musée est attribué chaque année. Les billets délivrés par un musée ne sont utilisables que dans celui-ci et sont valables pour les collections permanentes et les expositions temporaires.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à appliquer ces tarifs à compter du 1^{er} septembre 2015, cette délibération annulant et remplaçant celles précédemment applicables en la matière.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT

Bibliothèque Mériadeck

Direction référente

Direction de la Lecture Publique

Bibliothèques, Lecture Publique et Médias Culturels

Corinne GRENIER

05-56-10-30-06

c.grenier@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace

Auditorium Jean-Jacques Bel - Bibliothèque Mériadeck

Surface

138,7 m²

Jauge

131 personnes assises et 4 strapontins

Classement ERP

Types L, S et Y

1ere catégorie

Usage possible

Conférence, concert

Matériel mis à disposition

Vidéoprojecteur, micro, sonorisation

Moyens humains mis à disposition

Présence obligatoire d'un régisseur et, selon les horaires, d'agents de sécurité

Contraintes particulières

-

		Avant 19h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Après 19h00 du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00 les samedis	Après 18h00, les samedis	les dimanches et jours fériés
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Associations	30 €	45 €	30 €	45 €	45 €
	Sociétés commerciales	150 €	225 €	150 €	225 €	225 €
Durée minimum de location		4 heures				8 heures
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Associations	120 €	180 €	120 €	180 €	360 €
	Sociétés commerciales	600 €	900 €	600 €	900 €	1 800 €
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis				
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €				

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

CAPC musée d'art contemporain

Direction référente CAPC, musée d'art contemporain
 CROUZET 05.56.00.81.55
 Dominique 06.43.87.58.23 d.crouzet@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace **Auditorium du CAPC**

Surface 220 m²

Jauge 159 personnes assises

Classement ERP Types L, Y, N et S 1^{ere} catégorie

Usage possible Réunion, conférence

Matériel mis à disposition Vidéoprojecteur, salle de traduction, écouteur individuel, micro avec et sans fil, 3 tables box, 10 chaises, fauteuils, tables basses

Moyens humains mis à disposition Pendant les heures d'ouverture du musée (hors week-end) : technicien (veille électrique), 1 technicien audio visuel, 1 SSIAP 1 Ville de Bordeaux

En dehors des heures d'ouvertures du musée et pendant le week-end : technicien privé, 1 SSIAP 1 Ville de

Contraintes particulières Sécurité des personnes (conditions particulières), assurance obligatoire, convention de mise à disposition

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	100 €		
	Tarif B	500 €		
Durée minimum de location		2 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	200 €		
	Tarif B	1 000 €		
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

* Cette grille tarifaire ne concerne pas l'association Arc-en-rêve pour laquelle une convention particulière existe

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Musée d'Aquitaine

Direction référente

Musée d'Aquitaine

A

Myriam
FONTANET

05-56-01-69-34

m.fontanet@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace

Auditorium du Musée d'Aquitaine

Surface

223 m²

Jauge

212 personnes
assises

Classement ERP

Type L

2e catégorie

Usage possible

Conférence, spectacle, concert, projection

Matériel mis à disposition

Vidéoprojecteur, micro, table conférencier, lecteurs CD/DVD, écran fixe,
connexion wi-fi, table sur tréteaux (mezzanine)

Moyens humains mis à disposition

Technicien, gardien

Contraintes particulières

Aucune activité commerciale autorisée, convention, attestation d'assurance

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Après 18h00	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	50 €	75 €	
	Tarif B	250 €	375 €	
Durée minimum de location		1 heure	2 heures	
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	50 €	150 €	
	Tarif B	250 €	750 €	
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

CAPC musée d'art contemporain

Direction référente CAPC, musée d'art contemporain
 CROUZET 05.56.00.81.55
 Dominique 06.43.87.58.23 d.crouzet@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace **Salle de communication du CAPC**
 Surface 70 m²
 Jauge 40 personnes assises
 Classement ERP Types L, Y, N et S 1ere catégorie
 Usage possible Réunion, conférence
 Matériel mis à disposition Vidéoprojecteur, paper board, 40 chaises tablettes, wifi

Pendant les heures d'ouverture du musée (hors week-end) : 1 SSIAP 1 Ville de Bordeaux

Moyens humains mis à disposition En dehors des heures d'ouvertures du musée et pendant le week-end : sécurité des personnes privé, 1 SSIAP 1 Ville de Bordeaux

Contraintes particulières Sécurité des personnes (conditions particulières), assurance obligatoire, convention de mise à disposition

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	40 €		
	Tarif B	120 €		
Durée minimum de location		2 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	80 €		
	Tarif B	240 €		
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

* Cette grille tarifaire ne concerne pas l'association Arc-en-rêve pour laquelle une convention particulière existe

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Musée d'Aquitaine

Direction référente **Musée d'Aquitaine**
 A Myriam FONTANET 05-56-01-69-34 m.fontanet@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace **Salle de réunion du Musée d'Aquitaine**
 Surface 76 m²
 Jauge 19 personnes
 Classement ERP Type L 2e catégorie
 Usage possible Réunions
 Matériel mis à disposition vidéoprojecteur, écran portable
 Moyens humains mis à disposition gardien
 Contraintes particulières Aucune activité commerciale autorisée, convention, attestation d'assurance

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	20 €	Sans objet	
	Tarif B	60 €	Sans objet	
Durée minimum de location		2 heures	Sans objet	
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	40 €	Sans objet	
	Tarif B	120 €	Sans objet	
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis	Sans objet	
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €	Sans objet	

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Musée des Arts décoratifs et du Design

Direction référente

Musée des Arts décoratifs et du Design

Nathalie BALERDI-
PATERNOTTE 05-56-10-14-03

n.balerdipaternotte@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace

Salle de conférence (bâtiment des réserves)

Surface

43 m²

Jauge

45 personnes assises

134 personnes debout

Classement ERP

Type Y, L et N

5e catégorie

Usage possible

Réunions, conférence, cocktail, dîner

Matériel mis à disposition

vidéoprojecteur, table, chaises

Moyens humains mis à disposition 2 agents de surveillance

Contraintes particulières

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	50 €	Sans objet	
	Tarif B	150 €	Sans objet	
Durée minimum de location		2 heures	Sans objet	
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	100 €	Sans objet	
	Tarif B	300 €	Sans objet	
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis	Sans objet	
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €	Sans objet	

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Bordeaux Patrimoine mondial / CIAP

Direction référente

Direction de la Création Artistique et du Patrimoine

David JURIE

05-24-57-53-03

d.jurie@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace

Espace Pédagogique

Surface

90 m2

Jauge

50 personnes assises

70 personnes debout

Classement ERP

Type(s) : R, Y, W, L

3e catégorie

Usage possible

Réunion, conférence, cocktail

Matériel mis à disposition

vidéoprojecteur, tables, bancs

Moyens humains mis à disposition

Gardien (après 18h)

Contraintes particulières

Accord préalable de la Chambre de Commerce et d'Industrie nécessaire

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	50 €		
	Tarif B	150 €		
Durée minimum de location		2 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	100 €		
	Tarif B	300 €		
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Espaces culturels municipaux

Direction référente

Direction de la création artistique et du patrimoine

Sadia HADJ
ABDELKADER

06-20-33-94-24

s.hadi@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace

Les serrages - rue Emile Fourcan

Surface

20 m²

Jauge

19 personnes

Classement ERP

Type L

5e catégorie

Usage possible

Réunion

Matériel mis à disposition

12 chaises - 4 tables 80 x 120

Moyens humains mis à disposition

Pas de personnel Ville

Contraintes particulières

-

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	20 €		
	Tarif B	60 €		
Durée minimum de location		2 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	40 €		
	Tarif B	120 €		
Forfait hebdomadaire	Tarif A	50 €		
	Tarif B	150 €		
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Musée d'Aquitaine

Direction référente Musée d'Aquitaine
A Myriam FONTANET 05-56-01-69-34 m.fontanet@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace Cour triangulaire du Musée d'Aquitaine
Surface 65 m²
Jauge 19 personnes debout
Classement ERP Types PA 2e catégorie
Usage possible Cocktail
Matériel mis à disposition Table sur tréteaux
Moyens humains mis à disposition Gardien
Contraintes particulières Aucune activité commerciale autorisée, convention, attestation d'assurance

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	70 €		
	Tarif B	210 €		
Durée minimum de location		2 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	140 €		
	Tarif B	420 €		
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Musée d'Aquitaine

Direction référente

Musée d'Aquitaine

A

Myriam FONTANET 05-56-01-69-34

m.fontanet@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace

Cour Carrée

Surface

186 m²

Jauge

117 personnes

Classement ERP

Types PA

2e catégorie

Usage possible

Cocktail

Matériel mis à disposition

Table sur tréteaux, barnum, tables, chaises

Moyens humains mis à disposition

Gardien

Contraintes particulières

Aucune activité commerciale autorisée, convention, attestation d'assurance

		Avant 18h00, le lundi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	Sans objet		180 €
	Tarif B	Sans objet		540 €
Durée minimum de location		Sans objet		2 heures
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	Sans objet		360 €
	Tarif B	Sans objet		1 080 €
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sans objet		Sur devis
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		Sans objet		50 €

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Musée des Arts décoratifs et du Design

Direction référente

Musée des Arts décoratifs et du Design

Nathalie BALERDI-
PATERNOTTE 05-56-10-14-03

n.balerdipaternotte@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace

Cour principale

Surface

280 m²

Jauge

280 personnes assises

300 personnes debout

Classement ERP

Types N et PA

5e catégorie

Usage possible

Conférence, concert, dîner, cocktail

Matériel mis à disposition

-

Moyens humains mis à disposition

3 agents de surveillance

Contraintes particulières

Avant 18h00 : le mardi seulement

		Avant 18h00 (le mardi seulement)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	280 €	sans objet	420 €
	Tarif B	840 €	sans objet	1 260 €
Durée minimum de location		5 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	1 400 €	Sans objet	2 100 €
	Tarif B	4 200 €	Sans objet	6 300 €
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €	sans objet	50 €

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Musée des Arts décoratifs et du Design

Direction référente

Musée des Arts décoratifs et du Design

Nathalie BALERDI-
PATERNOTTE 05-56-10-14-03

n.balerdipaternotte@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace

Cour arrière

Surface

182 m²

Jauge

180 personnes assises

300 personnes debout

Classement ERP

Types N et PA

5e catégorie

Usage possible

Conférence, cocktail, dîner

Matériel mis à disposition

-

Moyens humains mis à disposition

2 agents de surveillance

Contraintes particulières

-

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	180 €	Sans objet	270 €
	Tarif B	540 €	Sans objet	810 €
Durée minimum de location		5 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	900 €	Sans objet	1 350 €
	Tarif B	2 700 €	Sans objet	4 050 €
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €	Sans objet	50 €

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Espaces culturels municipaux

Direction référente Direction de la création artistique et du patrimoine
 Sadia HADJ 06-20-33-94-24 s.hadi@mairie-bordeaux.fr
 ABDELKADER

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace **Marché de Lerme - place de Lerme**

Surface 250 m²

Jauge 250 personnes

Classement ERP Types L, M, N, T 4e catégorie

Usage possible Expositions temporaires, évènements culturels

Matériel mis à disposition 25 chaises - 2 tables 80 x 120 - sonorisation

Moyens humains mis à disposition Pas de personnel Ville

Contraintes particulières Agent SSIAP pour type L personne formée pour évacuation extinction type Y

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	80 €		
	Tarif B	480 €		
Durée minimum de location		2 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	160 €		
	Tarif B	960 €		
Forfait hebdomadaire	Tarif A	200 €		
	Tarif B	1 200 €		
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Espaces culturels municipaux

Direction référente Direction de la création artistique et du patrimoine
 Sadia HADJ 06-20-33-94-24 s.hadj@mairie-bordeaux.fr
 ABDELKADER

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace Halle des Chartrons - place des Chartrons

Surface 350 m²

Jauge 300 personnes assises 1 051 personnes debout

Classement ERP Type L 2e catégorie

Usage possible Expositions temporaires, évènements culturels

Matériel mis à disposition 190 chaises - 12 praticables - 2 tables 80 x 120 - 24 grilles 200 x 200 - sonorisation

Moyens humains mis à disposition Pas de personnel Ville

Contraintes particulières agent SSIAP pour type L personne formée pour évacuation

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	80 €		
	Tarif B	480 €		
Durée minimum de location		2 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	160 €		
	Tarif B	960 €		
Forfait hebdomadaire	Tarif A	200 €		
	Tarif B	1 200 €		
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Espaces culturels municipaux

Direction référente

Direction de la création artistique et du patrimoine

Sadia HADJ
ABDELKADER

06-20-33-94-24

s.hadj@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace

Espace Saint-Rémi - 4 rue Jouannet

Surface

638 m²

Jauge

300 personnes debout

Classement ERP

Types L et Y

4e catégorie

Usage possible

Expositions temporaires, événements culturels

Matériel mis à disposition

50 chaises - 12 praticables - 2 tables - 27 appareils d'éclairage expo - sonorisation

Moyens humains mis à disposition

Gardiennage éventuel

Contraintes particulières

Agent SSIAP pour type L personne formée pour évacuation extinction type Y

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	100 €		
	Tarif B	600 €		
Durée minimum de location		2 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	200 €		
	Tarif B	1 200 €		
Forfait hebdomadaire	Tarif A	250 €		
	Tarif B	1 500 €		
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Espaces culturels municipaux

Direction référente

Direction de la création artistique et du patrimoine

Sadia HADJ
ABDELKADER

06-20-33-94-24

s.hadj@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace

Théâtre La Pergola - rue Fernand Cazerès

Surface

-

Jauge

336 personnes assises (théâtre)

Classement ERP

Types L, R et X

3e catégorie

Usage possible

Spectacles

Matériel mis à disposition

Lumière et sonorisation

Moyens humains mis à disposition Pas de personnel Ville

Contraintes particulières

Agents SSIAP + personnes formées pour évacuation extinction

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	100 €		
	Tarif B	600 €		
Durée minimum de location		2 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	200 €		
	Tarif B	1 200 €		
Forfait hebdomadaire	Tarif A	250 €		
	Tarif B	1 500 €		
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Espaces culturels municipaux

Direction référente

Direction de la création artistique et du patrimoine

Sadia HADJ
ABDELKADER

06-20-33-94-24

s.hadi@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace

Cour Mably - 3, rue Mably

Surface

576 m2

Jauge

500 personnes

Classement ERP

Types PA et L

3e catégorie

Usage possible

Expositions temporaires, évènements culturels

Matériel mis à disposition

12 praticables

Moyens humains mis à disposition

Pas de personnel Ville

Contraintes particulières

Agent SSIAP pour type L personne formée pour évacuation extinction type Y

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	200 €		
	Tarif B	1 200 €		
Durée minimum de location		2 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	400 €		
	Tarif B	2 400 €		
Forfait hebdomadaire	Tarif A	500 €		
	Tarif B	3 000 €		
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Espaces culturels municipaux

Direction référente

Direction de la création artistique et du patrimoine

Sadia HADJ
ABDELKADER

06-20-33-94-24

s.hadi@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace

Salle capitulaire Mably - 3, rue Mably

Surface

240 m2

Jauge

240 personnes debout

Classement ERP

Types L et T

4e catégorie

Usage possible

Expositions temporaires, évènements culturels

Matériel mis à disposition

100 chaises - 12 praticables - 2 tables 80 x 120 - pupitre sonorisé

Moyens humains mis à disposition

Pas de personnel Ville

Contraintes particulières

Agent SSIAP pour type L personne formée pour évacuation extinction type Y

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	200 €		
	Tarif B	1 200 €		
Durée minimum de location		2 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	400 €		
	Tarif B	2 400 €		
Forfait hebdomadaire	Tarif A	500 €		
	Tarif B	3 000 €		
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €		

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Musée d'Aquitaine

Direction référente **Musée d'Aquitaine**
A Myriam FONTANET 05-56-01-69-34 m.fontanet@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace **Salle médiévale**
Surface 75 m²
Jauge 120 personnes debout et 60 assises
Classement ERP Types N, L et Y 2e catégorie
Usage possible Cocktail
Matériel mis à disposition Barnum, tables, chaises, table sur tréteaux
Moyens humains mis à disposition Gardien
Contraintes particulières Aucune activité commerciale autorisée, convention, attestation d'assurance

		Avant 18h00, le lundi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	Sans objet		240 €
	Tarif B	Sans objet		720 €
Durée minimum de location		Sans objet		2 heures
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	Sans objet		480 €
	Tarif B	Sans objet		1 440 €
Frais techniques et frais de personnel (règle, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		Sans objet		50 €

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Musée d'Aquitaine

Direction référente **Musée d'Aquitaine**
 Myriam FONTANET 05-56-01-69-34 m.fontanet@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace **Hall d'accueil du Musée d'Aquitaine**

Surface 415 m2

Jauge 499 personnes debout

Classement ERP Types N, L et Y 2e catégorie

Usage possible Cocktail

Matériel mis à disposition Table sur tréteaux

Moyens humains mis à disposition Gardien

Contraintes particulières Aucune activité commerciale autorisée, convention, attestation d'assurance

		Avant 18h00, le lundi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	300 €	Sans objet	450 €
	Tarif B	900 €	Sans objet	1 350 €
Durée minimum de location		2 heures	Sans objet	2 heures
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	600 €	Sans objet	900 €
	Tarif B	1 800 €	Sans objet	2 700 €
Frais techniques et frais de personnel (règle, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €	Sans objet	50 €

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Musée des Beaux-arts

Direction référente

Musée des Beaux-arts

Christine
TARRATS

Téléphone

c.tarrats@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace

Hall de l'aile Nord du Musée des Beaux-arts

Surface

123 m2

Jauge

130 personnes assises

150 personnes debout

Classement ERP

Type(s) Y

4e catégorie

Usage possible

Conférence, cocktail dînatoire, dîner, spectacle, concert

Matériel mis à disposition

Vidéoprojecteur, sono, ordinateur portable

Moyens humains mis à disposition

Surveillants (SSIAP)

Contraintes particulières

Mise à disposition du hall à partir de 18h (sauf mardi, toute la journée). Les manifestations devront être conformes aux différents scénarios remis lors de la reconnaissance des lieux

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	Sans objet		300 €
	Tarif B	Sans objet		900 €
Durée minimum de location		Sans objet		2 heures
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	Sans objet		600 €
	Tarif B	Sans objet		1 800 €
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sans objet		Sur devis
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		Sans objet		50 €

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Musée des Arts décoratifs et du Design

Direction référente

Musée des Arts décoratifs et du Design

Nathalie BALERDI-
PATERNOTTE 05-56-10-14-03

n.balerdipaternotte@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace

Vestibule - 1ere et 2e antichambres

Surface

77 m2

Jauge

70 personnes assises

154 personnes debout

Classement ERP

Type Y et N

5e catégorie

Usage possible

Cocktail, dîner

Matériel mis à disposition

-

Moyens humains mis à disposition

4 agents de surveillance

Contraintes particulières

Avant 18h00 : le mardi seulement

		Avant 18h00 (le mardi seulement)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	300 €	sans objet	450 €
	Tarif B	900 €	sans objet	1 350 €
Durée minimum de location		5 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	1 500 €	Sans objet	2 250 €
	Tarif B	4 500 €	Sans objet	6 750 €
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €	sans objet	50 €

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

Musée des Arts décoratifs et du Design

Direction référente

Musée des Arts décoratifs et du Design

Nathalie BALERDI-
PATERNOTTE 05-56-10-14-03

n.balerdipaternotte@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace

Vestibule - 1ere et 2e antichambres + Salon de compagnie

Surface

99 m2

Jauge

99 personnes assises

198 personnes debout

Classement ERP

Types L, Y et N

5e catégorie

Usage possible

Conférence, cocktail, dîner

Matériel mis à disposition

-

Moyens humains mis à disposition

4 agents de surveillance

Contraintes particulières

Avant 18h00 : le mardi seulement

		Avant 18h00 (le mardi seulement)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif à l'heure • 1/2 journée = 4 heures • 1 journée = 8 heures	Tarif A	400 €	sans objet	600 €
	Tarif B	1 200 €	sans objet	1 800 €
Durée minimum de location		5 heures		
Tarif minimum par mise à disposition (taux horaire x durée minimum)	Tarif A	2 000 €	Sans objet	3 000 €
	Tarif B	6 000 €	Sans objet	9 000 €
Frais techniques et frais de personnel (régie, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		50 €	sans objet	50 €

Tarif A : réservé aux associations ou aux institutions partenaires de la Ville ayant un caractère culturel, social ou humanitaire et/ou en lien avec une activité soutenue par la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Tarif B : pour toutes les autres

CAPC musée d'art contemporain

Direction référente

CAPC, musée d'art contemporain

CROUZET Dominique 05.56.00.81.55
06.43.87.58.23

d.crouzet@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace

Nef

Surface

1 000 m²

Jauge

600 personnes assises

1 500 personnes debout

Classement ERP

Types L et Y

1^{ere} catégorie

Usage possible

Cocktail, dîner, conférence, événement promotionnel

Matériel mis à disposition

-

Moyens humains mis à disposition

Technicien (veille électrique), 1 SSIAP 1 Ville de Bordeaux

Contraintes particulières

Bureau de contrôle (configuration particulière), sécurité des personnes, remise en propreté, assurance obligatoire, convention de mise à disposition

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif selon le nombre de personnes convrées - tarif par personne	Configuration assise	30 €		
	Configuration debout	25 €		
Tarif plancher (de zéro à 200 personnes) = 200 x le tarif unitaire par personne	Configuration assise	6 000 €		
	Configuration debout	5 000 €		
Tarif maximum = jauge maximum x le tarif unitaire par personne	Configuration assise	18 000 €		
	Configuration debout	37 500 €		
Frais techniques et frais de personnel (règle, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		Sur devis		

* Cette grille tarifaire ne concerne pas l'association Arc-en-rêve pour laquelle une convention particulière existe

CAPC musée d'art contemporain

Direction référente CAPC, musée d'art contemporain
CROUZET 05.56.00.81.55
Dominique 06.43.87.58.23 d.crouzet@mairie-bordeaux.fr

Espaces mis à disposition

Désignation de l'espace Mezzanines du CAPC

Surface 1 000 m²

Jauge 300 personnes assises 500 personnes debout

Classement ERP Types L et Y 1ere catégorie

Usage possible Cocktail, dîner, conférence, événement promotionnel

Matériel mis à disposition -

Moyens humains mis à disposition Technicien (veille électrique), 1 SSIAP 1 Ville de Bordeaux

Contraintes particulières Bureau de contrôle (configuration particulière), sécurité des personnes, remise en propreté, assurance obligatoire, convention de mise à disposition

		Avant 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés)	Avant 18h00, les samedis, dimanches et jours fériés	Après 18h00
Tarif selon le nombre de personnes convrées - tarif par personne	Configuration assise	25 €		
	Configuration debout	20 €		
Tarif plancher (de zéro à 100 personnes) = 100 x le tarif unitaire par personne	Configuration assise	2 500 €		
	Configuration debout	2 000 €		
Tarif maximum = jauge maximum x le tarif unitaire par personne	Configuration assise	7 500 €		
	Configuration debout	10 000 €		
Frais techniques et frais de personnel (règle, gardiennage, sécurité...), à ajouter aux frais de location		Sur devis		
Frais de nettoyage à ajouter aux frais de location		Sur devis		

* Cette grille tarifaire ne concerne pas l'association Arc-en-rêve pour laquelle une convention particulière existe